



LE GROUPE

**Rapport d'activité
9 premiers mois 2024**

Rapport d'activité – 9 premiers mois 2024

1. Information financière – 9 premiers mois 2024 3

| | |
|--|----|
| 1.1. Résultats consolidés | 3 |
| 1.2. Faits marquants des neufs premiers mois | 5 |
| 1.3. Événements majeurs survenus depuis la clôture | 7 |
| 1.4. Analyse des résultats consolidés..... | 9 |
| 1.5. Information sectorielle..... | 10 |
| 1.6. Responsabilité sociétale de l'entreprise | 15 |
| 1.7. Point social | 17 |
| 1.8. Perspectives..... | 17 |
| 1.9. Gouvernance | 17 |
| 1.10. Calendrier prévisionnel | 18 |

2. Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2024

| | |
|--|----|
| Compte de résultat consolidé | 19 |
| Etat des produits et charges comptabilisés | 20 |
| Tableau des flux de trésorerie consolidés..... | 21 |
| Bilan consolidé - actif | 22 |
| Bilan consolidé – passif | 23 |
| Tableau de variation des capitaux propres consolidés | 24 |
| Notes annexes aux états financiers consolidés..... | 25 |

1. Information financière – 9 premiers mois 2024

1.1. Résultats consolidés

Indicateurs financiers

Ces chiffres clés sont extraits des données financières consolidées du groupe TF1. Les résultats ci-après sont présentés selon la norme IFRS 16.

| (M€) | 9M2024 | 9M2023 |
|--|----------------|----------------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 1 590,9 | 1 547,5 |
| <i>Chiffre d'affaires publicitaire Groupe</i> | <i>1 146,8</i> | <i>1 097,2</i> |
| <i>Chiffre d'affaires des autres activités</i> | <i>444,1</i> | <i>450,3</i> |
| Résultat opérationnel courant des activités | 197,9 | 204,0 |
| Résultat opérationnel courant | 196,3 | 200,9 |
| Résultat opérationnel | 177,6 | 176,5 |
| Résultat net part du Groupe | 145,4 | 139,1 |
| Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net, produit de l'excédent financier net, charges d'intérêt sur obligations locatives et impôt décaissé | 300,7 | 315,7 |
| Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (€) | 0,69 | 0,66 |
| Résultat net part du groupe des activités poursuivies dilué par action (€) | 0,69 | 0,66 |
| Total capitaux propres part du Groupe | 1 967,6 | 1 894,7 |
| Excédent/(dette) net(te) des activités poursuivies | 363,8 | 364,1 |
| | 9M2024 | 9M2023 |
| Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers) | 210 957 | 210 806 |
| Cours de clôture fin d'exercice (en euros) | 7,98 | 7,25 |
| Capitalisation boursière de fin d'exercice (en milliards d'euros) | 1,68 | 1,53 |

Contribution des activités poursuivies au compte de résultat consolidé

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés.

| (M€) | T3 2024 | T3 2023 | 9M 2024 | 9M 2023 | VAR. M€ | VAR.% |
|--|--------------|--------------|----------------|----------------|--------------|--------------|
| Média | 415,6 | 445,2 | 1 399,1 | 1 349,6 | +49,5 | +3,7% |
| <i>Chiffre d'affaires publicitaire</i> | 345,2 | 350,8 | 1 146,7 | 1 097,2 | +49,5 | +4,5% |
| <i>dont chiffre d'affaires publicitaire TF1+</i> | 30,3 | 22,1 | 95,3 | 68,3 | +27,0 | +39,5% |
| <i>Chiffre d'affaires Média hors publicité</i> | 70,4 | 94,4 | 252,4 | 252,4 | +0,0 | +0,0% |
| Newen Studios | 71,4 | 64,2 | 191,8 | 197,9 | -6,1 | -3,1% |
| Chiffre d'affaires consolidé ^a | 487,0 | 509,4 | 1 590,9 | 1 547,5 | +43,4 | +2,8% |
| Média | 66,1 | 45,2 | 191,0 | 191,4 | -0,4 | -0,2% |
| Newen Studios | 3,0 | 6,6 | 6,9 | 12,6 | -5,7 | -45,2% |
| Résultat opérationnel courant des activités | 69,1 | 51,7 | 197,9 | 204,0 | -6,1 | -3,0% |
| <i>Taux de marge opérationnelle courante des activités</i> | 14,2% | 10,1% | 12,4% | 13,2% | - | -0,7pt |
| Résultat opérationnel courant | 68,6 | 50,6 | 196,3 | 200,9 | -4,6 | -2,3% |
| Résultat opérationnel | 62,9 | 45,4 | 177,6 | 176,5 | +1,1 | +0,6% |
| Résultat net part du Groupe | 49,4 | 37,7 | 145,4 | 139,1 | +6,3 | +4,5% |
| Coût des programmes | -212,5 | -225,0 | -671,4 | -628,9 | -42,5 | +6,8% |
| Excédent financier net ^b | 363,8 | 364,1 | 363,8 | 364,1 | -0,3 | -0,1% |

^a +1,9% à périmètre et change constants, à fin septembre.

^b N'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

Détail du coût des programmes

| (M€) | 9M 2024 | 9M 2023 |
|----------------------------------|--------------|--------------|
| Total coût des programmes | 671,4 | 628,9 |
| Fictions / Téléfilms / Séries | 208,9 | 185,9 |
| Variétés / Jeux / Magazines | 185,2 | 185,1 |
| Information (incluant LCI) | 112,8 | 100,8 |
| Films | 86,0 | 85,1 |
| Sports | 69,7 | 65,5 |
| Jeunesse | 8,9 | 6,5 |

1.2. Faits marquants des neufs premiers mois

Janvier

8 janvier 2024

Le groupe TF1 a lancé l'application TF1+, sa nouvelle plateforme de *streaming* gratuite, dans le cadre de sa stratégie d'accélération digitale.

Conforme aux nouveaux usages vidéo, la plateforme a été conçue pour proposer aux Français une destination unique d'information et de divertissement avec une offre de programmes *premium*, fédérateurs et familiaux. Disponible en 4 écrans (TV, ordinateur, *smartphone* et tablette), TF1+ est accessible sur les box (Orange, Bouygues Telecom, Free, et dès le mois d'avril, SFR) et sur la quasi-intégralité de l'univers *Smart TV*. La plateforme propose des droits étendus, des saisons en intégralité, et un catalogue comprenant plus de 15 000 heures de contenus *premium*, accessibles gratuitement.

TF1+ offre des fonctionnalités inédites dans le monde du *streaming* gratuit, à l'image des innovations TOP CHRONO (résumés sur mesure en temps réel), TOP INFO (formats quotidiens courts fournissant un éclairage approfondi sur les principales actualités de la journée) et SYNCHRO (algorithme de recommandation de contenus unique au monde pour favoriser un visionnage à plusieurs).

8 janvier 2024

TF1 a vu l'arrivée sur ses antennes de *Plus Belle La Vie, encore plus belle*, après le JT de 13h, troisième série quotidienne sur TF1, produite par Newen Studios. Les deux entités réaffirment ainsi leur savoir-faire unique sur des projets industriels structurants et leur position d'acteurs clés du dynamisme de la filière de la création. Ce projet est également l'opportunité de mettre en place des synergies fortes, avec un impact direct sur les audiences linéaires et digitales du groupe TF1.

8 janvier 2024

TF1 a lancé son rendez-vous matinal inédit *Bonjour ! La Matinale TF1*, avec Bruce Toussaint, entouré d'une nouvelle équipe de chroniqueurs.

Cette matinale constitue le troisième grand rendez-vous d'information quotidien de TF1, à la ligne éditoriale complémentaire des JT et de LCI, et propose des éditions d'information, des rubriques sur la vie quotidienne, la culture, l'art de vivre et les grandes tendances.

Février

12 février 2024

Une nouvelle gouvernance de Newen Studios est annoncée et mise en place à compter du mois d'avril. Pierre Branco, ex-Directeur Général de Warner Bros Discovery France, Benelux et Afrique, rejoindra Newen Studios en qualité de Directeur Général.

Rodolphe Belmer, PDG du Groupe TF1, sera nommé Président de Newen Studios.

Après une première phase de développement, le Groupe TF1 réaffirme des ambitions fortes pour Newen Studios. Pierre Branco aura ainsi pour mission d'installer Newen comme le studio européen de racine française de référence et d'en faire le partenaire incontournable des diffuseurs traditionnels et des plateformes, en France comme à l'international.

Mars

6 mars 2024

Le groupe TF1 lance la quatrième promotion d'*Expertes à la Une*. Il s'agit d'un programme qui a pour vocation de renforcer la représentativité des femmes expertes dans ses rendez-vous d'information. Grâce à cette démarche volontariste, la part des femmes expertes sur les plateaux d'information de TF1 atteint 54% en 2023.

Pendant une année, ces 15 expertes auront l'opportunité de bénéficier d'un programme d'accompagnement et de *coaching* sur mesure sous le parrainage/marrainage de journalistes, rédacteurs en chef et présentateurs des rédactions de TF1 et LCI, parmi lesquels Gilles

Bouleau, Anne-Claire Coudray et Marie-Sophie Lacarrau.

Avril

17 avril 2024

Samsung, *leader* mondial de la TV, et le groupe TF1 renforcent leur partenariat pour offrir aux consommateurs une expérience télévisuelle plus *premium* et personnalisée que jamais. Cette collaboration inclut un accès direct aux services de *streaming* de TF1+ sur les *Smart TV*, une intégration en première visibilité dans l'interface du téléviseur et une personnalisation accrue pour un accès direct et naturel à ses contenus préférés dès l'allumage.

Mai

31 mai 2024

Le premier *The Voice Café* ouvrira ses portes à Villeneuve d'Ascq, près de Lille, le jeudi 27 juin. Ce concept novateur immergeant les visiteurs dans l'univers de *The Voice* démontre les synergies entre les différentes expertises du groupe TF1.

Juin

12 juin 2024

La SACD, la SCAM, AnimFrance, le SATEV, le SPECT, le SPI, l'USPA et le SEDPA d'une part, et le Groupe TF1 d'autre part, ont conclu un accord définissant les engagements du Groupe TF1 en faveur de l'exposition de programmes jeunesse et d'animation et de financement d'œuvres audiovisuelles d'animation.

Les organisations signataires de cet accord sont convenues de mettre en œuvre, dès maintenant, une amélioration significative des droits acquis par le Groupe TF1 dans les œuvres d'animation, notamment en vue de leur exploitation par TF1+, en contrepartie d'un investissement financier unitaire renforcé.

17 juin 2024

TF1 +, la plateforme de *streaming* gratuite du Groupe TF1 arrive en Belgique et au Luxembourg. L'application TF1+ est disponible en 4 écrans : sur mobile, tablette et ordinateur, ainsi que sur l'intégralité de l'univers *Smart TV* (Google TV, TV sous Android TV, Samsung, LG, Hisense, Sony, Philips, Amazon Fire TV, Apple TV...).

Cette expansion à l'international illustre l'ambition du Groupe TF1 de positionner TF1+ comme la plateforme de *streaming* gratuite de référence de la francophonie et de réunir une communauté culturelle autour de la langue française.

Juillet

7 juillet 2024

Le groupe TF1 initie une stratégie d'agrégation en accueillant au sein de sa plateforme TF1+ les offres audiovisuelles de grandes marques incontournables et référentes : L'Équipe, Le Figaro et Deezer. Ces premiers accords marquent une nouvelle étape du déploiement de la stratégie d'accélération digitale du groupe TF1 avec l'agrégation de contenus tiers, attractifs et complémentaires.

Ces nouveaux contenus seront accessibles dès la page d'accueil de TF1+ via une entrée par thématique et dans la rubrique « direct », aux côtés des chaînes *live* du Groupe et d'une cinquantaine de chaînes FAST déjà disponibles sur TF1+.

24 juillet 2024

L'ARCOM a sélectionné les candidatures des trois chaînes LCI, TMC, TFX dans le cadre de l'appel à candidatures pour 15 services de la TNT.

Cette sélection traduit la qualité des dossiers proposés et la contribution significative des chaînes du groupe TF1 à l'information et au divertissement des Français, dans le respect rigoureux de la régulation et de nos institutions.

L'Autorité établira dans les prochains mois les conventions pour les chaînes retenues, condition indispensable à la délivrance d'une autorisation d'usage de la fréquence TNT pour une durée maximale de dix ans.

25 juillet 2024

Newen Studios signe un accord engageant avec Timothy O. Johnson (fondateur) et A+E Networks en vue de l'acquisition de 63% de Johnson Production Group (JPG), entreprise de production et distribution de téléfilms établie aux Etats-Unis. Cette acquisition permet à Newen Studios, qui détient déjà Reel One (à 63%, le solde du capital étant détenu par A+E Networks) de se renforcer à nouveau sur le marché dynamique et résilient des téléfilms.

En 2023, JPG a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (soit près de 55 millions d'euros), pour une marge opérationnelle de l'ordre de 30%.

31 juillet 2024

Le groupe Newen a finalisé l'acquisition d'une participation de 63% du capital du groupe Johnson Management Group, un des acteurs majeurs de la production et de la distribution de téléfilms dans le monde, basé aux Etats-Unis.

Septembre

17 septembre 2024

En octobre, le groupe TF1 accueillera sur sa plateforme TF1+ deux acteurs incontournables : ARTE, acteur européen de référence dans la production et la diffusion de programmes culturels ainsi que A&E Television Networks (AETN), groupe de télévision américain référent dans le domaine du documentaire. Avec ces deux nouveaux partenariats, TF1+ conforte son positionnement de *leader* du *streaming* premium gratuit et proposera désormais plus de 25 000 heures de contenus, à tout moment. Ces nouveaux partenariats permettront à TF1+ d'enrichir son catalogue avec l'agrégation de contenus tiers attractifs, sur des thématiques à

forte valeur ajoutée et complémentaires des programmes déjà présents sur la plateforme.

26 septembre 2024

Après son lancement en Belgique et au Luxembourg en juillet, TF1+ continue son déploiement dans les pays francophones et est disponible en Suisse à partir du 26 septembre, sur mobile et tablette, ainsi que sur la quasi-intégralité de l'univers *Smart TV*. Cette expansion à l'international illustre l'ambition du Groupe TF1 de positionner TF1+ comme la plateforme de *streaming* gratuite de référence de la francophonie et de réunir une communauté culturelle autour de la langue française.

26 septembre 2024

Le groupe a signé un accord de cession concernant l'ensemble des classes de produits et services de l'une de ses marques à l'exception de celles relatives aux activités audiovisuelles, de divertissements et à l'hôtellerie.

1.3. Evénements majeurs survenus depuis la clôture

04 octobre 2024

TF1+ devient la première plateforme du marketing digital « full-funnel » pour les marques. Après le succès du lancement de TF1+ en début d'année, le groupe TF1 franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'accélération digitale en dévoilant sa feuille de route publicitaire dans l'univers du *streaming*, avec une ambition claire : être la plateforme de référence du marketing *full-funnel* et accompagner les marques dans l'intégralité de leur stratégie digitale. TF1 PUB, la régie publicitaire du Groupe, déploie la première suite complète de solutions publicitaires intégrées et d'outils technologiques innovants (formats *display premium*, nouvelles mécaniques de contenus personnalisés, gamme de formats *Playable Ads*, formats *Shoppable Ad*, création du *Graph:ID* TF1...)

17 octobre 2024

Le Groupe TF1 et les organisations cinéma du BLIC, du BLOC et de l'ARP annoncent la signature d'un nouvel accord sur les trois prochaines années prévoyant un accompagnement renforcé du groupe TF1 envers le cinéma et lui permettant de moderniser ses droits afin d'accompagner les changements d'usage du public. Ce nouvel accord se traduit par une augmentation des investissements en préachats et en achats du Groupe TF1 en faveur de la création cinématographique française et européenne, un engagement renforcé en faveur de la production, un élargissement de l'exposition des œuvres sur TF1+, et la réaffirmation, indépendamment de son obligation réglementaire d'investissement, du Groupe TF1 de son soutien en matière d'acquisition de droits à hauteur de 19,2 M€ minimum d'achats d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française par an.

1.4. Analyse des résultats consolidés

Les résultats ci-après sont présentés selon la décomposition des secteurs d'activités du groupe TF1 telle que présentée en note 4 des notes annexes aux états financiers consolidés et selon la norme IFRS 16.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe TF1 s'élève à 1 590,9 millions d'euros à fin septembre 2024, soit une hausse de 2,8% par rapport à l'an dernier, portée par la progression du chiffre d'affaires publicitaire (+4,5% par rapport à 2023).

A fin septembre, le chiffre d'affaires de Newen Studios s'établit à 191,8 millions d'euros, en recul de 3,1% sur un an.

Coût des programmes et autres produits et charges d'exploitation

Coût des programmes

Le coût des programmes du Groupe s'élève à 671,4 millions d'euros à fin septembre. La hausse de 42,5 millions d'euros sur un an est essentiellement liée aux investissements réalisés au cours du premier semestre pour accompagner la croissance du marché publicitaire. Pour rappel, sur la première partie de l'année 2023, le coût des programmes avait été réduit pour faire face à un marché publicitaire en retrait.

Autres produits, charges, amortissements et provisions

A fin septembre 2024, les autres charges, amortissements et provisions s'élèvent à 721,6 millions d'euros, en légère hausse par rapport à leur niveau à fin septembre 2023 (714,6 millions d'euros). Cette hausse intègre notamment pour TF1+ des dépenses de lancement exceptionnelles et des coûts récurrents progressivement couverts par le plan

d'optimisation annoncé en 2023, des commissions SMS en lien avec la hausse du chiffre d'affaires interactif, ainsi que la dépréciation des parts de coproduction de TF1 SA.

Résultat opérationnel courant des activités

Le résultat opérationnel courant des activités (ROCA) s'élève à 197,9 millions d'euros, proche de son niveau de l'an dernier, bénéficiant au troisième trimestre de la cession d'une licence de marque et de la baisse du coût des programmes.

Le taux de marge opérationnelle courante des activités s'établit à 12,4% à fin septembre, en retrait de 0,7 pt par rapport à celui des neuf premiers mois de 2023.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit à 177,6 millions d'euros et intègre -18,7 millions d'euros de produits et charges non courants essentiellement liés à une extension du dispositif de GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) signé en juillet 2023.

Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'établit à 145,4 millions d'euros, en progression de 6,3 millions d'euros sur un an, bénéficiant notamment de la rémunération de la trésorerie excédentaire.

Structure financière

Au 30 septembre 2024, le groupe TF1 dispose d'une situation financière solide, avec un excédent financier net de 363,8 millions d'euros, contre 505,1 millions d'euros à fin décembre 2023.

TF1 - Information financière – 9 premiers mois 2024

A fin septembre, le cash-flow libre avant BFR s'élève à 109,2 millions d'euros et à 50,5 millions d'euros après BFRs. L'excédent financier net intègre également l'incidence de l'acquisition de JPG finalisée fin juillet pour environ -65 millions d'euros¹, et le versement par TF1 de 116,1 millions d'euros de dividendes en avril.

Au 30 septembre 2024, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 758 millions d'euros, dont 184 millions d'euros pour le pôle Newen.

Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 septembre 2024, les tirages ont été réalisés à hauteur de 176 millions d'euros pour le pôle Newen.

1.5. Information sectorielle

Média

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du secteur Média s'établit à 1 399,1 millions d'euros, en hausse de 3,7% par rapport à 2023.

Le chiffre d'affaires publicitaire du secteur Media s'élève à 1 146,7 millions d'euros à fin septembre, en croissance de 4,5% sur un an.

Le chiffre d'affaires publicitaire linéaire ressort en hausse de 2,2% sur les neuf premiers mois. Au cours du troisième trimestre, il s'est maintenu durant l'été malgré la diffusion des Jeux Olympiques par France Télévisions. En septembre, il ressort comme anticipé en retrait par rapport à l'an dernier, en raison de l'effet de base avec la Coupe du Monde de Rugby.

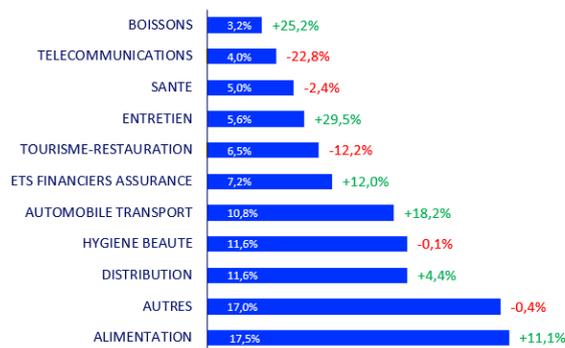
¹ Tenant compte de l'abandon par A+E Networks de l'option de vente qui lui avait été consentie par Newen Studios sur ses 35% détenus dans Reel One.

Le chiffre d'affaires publicitaire de TF1+ s'établit à 95,3 millions d'euros à fin septembre (+39,5% sur un an), maintenant au troisième trimestre un rythme de croissance proche de celui du premier semestre, confirmant ainsi son attractivité pour les annonceurs.

Le chiffre d'affaires Média hors publicité s'élève à 252,4 millions d'euros, stable sur un an.

Selon les données issues de Kantar Média, les recettes brutes des chaînes en clair du groupe TF1 sont en hausse de 4,5% par rapport à fin septembre 2023.

Le poids des secteurs et l'évolution des investissements publicitaires bruts (hors parrainage) sur les neuf premiers mois de 2024, pour les cinq chaînes en clair, est présentée ci-dessous.



Source: Kantar Média, 9M 2024 vs. 9M 2023

Résultat opérationnel courant des activités

Le résultat opérationnel courant des activités du pôle Média s'établit à 191,0 millions d'euros à fin septembre, stable sur un an, bénéficiant au troisième trimestre de la cession d'une licence de marque et de la baisse du coût des programmes (notamment liée à la diffusion de la Coupe du Monde de Rugby 2023).

Audiences Média²

Après un premier semestre où le Groupe était en forte progression sur toutes les cibles sur un an, les parts d'audience du Groupe ont résisté durant l'été, face à un contexte concurrentiel

² Source : Médiamétrie - Médiamat

inédit avec la diffusion des Jeux Olympiques de Paris par France Télévisions. A l'issue de cet événement, le Groupe a immédiatement retrouvé en septembre son *leadership* sur cibles commerciales avec ses grandes franchises (*HPI*, *Brocéliande*, *Koh-Lanta*).

Ainsi, à fin septembre, les parts d'audiences du Groupe sont quasi-stables sur un an :

- 33,0% de part d'audience chez les FRDA <50 (-0,3 pt sur un an) ;
- 30,0% de part d'audience chez les Individus âgés de 25 à 49 ans (-0,1 pt sur un an).

TF1

TF1 réalise une bonne performance sur les neufs premiers mois 2024. La chaîne amirale reste *leader* du secteur et maintient un écart significatif avec son principal concurrent commercial :

- Chez les FRDA <50, sa part d'audience est de 22,3%, soit +9,6 pts d'écart par rapport à son premier concurrent ;
- Chez les Individus âgés de 25 à 49 ans, sa part d'audience est de 20,0%, soit +7,9 pts d'écart par rapport à son premier concurrent.

A fin septembre 2024, la chaîne enregistre la meilleure performance dans tous les genres, hors programmes liés aux Jeux Olympiques, grâce à une programmation *premium* et événementielle :

- **Fiction française** : La fiction française est plus que jamais au cœur de la stratégie éditoriale du Groupe. La série *HPI* signe une excellente performance, avec jusqu'à 9,7 millions de téléspectateurs, soit 60,1% de part d'audience chez les FRDA <50 et illustre la pertinence de cette stratégie. TF1 a su proposer de nouvelles fictions qui ont rencontré un grand succès, à l'image de la série *Brocéliande*, avec jusqu'à 5,8 millions de téléspectateurs, soit 30,0% de part d'audience chez les FRDA <50.

- **Divertissement** : Sur les neuf premiers mois de 2024, les programmes emblématiques de divertissement de TF1 se sont à nouveau distingués par leur capacité à rassembler les téléspectateurs et créer l'événement. Les grandes franchises de divertissement ont confirmé leur succès, à l'image de la nouvelle saison de *Koh-Lanta*, *La Tribu Maudite*, avec 4,2 millions de téléspectateurs en moyenne, et jusqu'à 51,7% de part d'audience chez les FRDA <50, *Danse avec les stars* qui a réuni 3,6 millions de téléspectateurs en moyenne, avec jusqu'à 40,5% de part d'audience chez les FRDA <50, ou encore *The Voice Kids*, avec 3,0 millions de téléspectateurs en moyenne, et jusqu'à 21,7% de part d'audience chez les FRDA <50.

- **Information** : Dans un contexte marqué par une actualité internationale et politique dense, l'offre d'information du Groupe continue de faire référence, en témoigne l'intervention de l'ancien Premier Ministre Gabriel Attal du 1^{er} juillet 2024, suivie par 7,6 millions de téléspectateurs. Les journaux confirment leur *leadership*, *Le journal de 20h* réunissant jusqu'à 6,9 millions de téléspectateurs et *Le journal de 13h* rassemblant jusqu'à 5,9 millions de téléspectateurs. La matinale *Bonjour!* poursuit sa progression et réalise en septembre son meilleur mois depuis son lancement en janvier, avec 9,2% de part d'audience sur la cible 4+.

- **Cinéma** : L'offre cinéma reste très plébiscitée par le public à fin septembre 2024, comme l'illustre la performance du film français *Maison de retraite*, atteignant 7,0 millions de téléspectateurs et 43,5% de part d'audience chez les FRDA <50.

- **Sport** : L'offre de sport est très fédératrice, avec notamment la diffusion de L'Euro 2024 de football et le match Espagne – France du 9 juillet 2024 suivi par 16,1 millions de téléspectateurs, soit une part d'audience de 78,0% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans, signant la meilleure audience de l'année à date, hors Jeux Olympiques de Paris.

TF1+

Les succès d'audience en linéaire sont un tremplin pour la plateforme de *streaming* TF1+, lancée le 8 janvier 2024. TF1+ s'établit comme *leader* en couverture avec 33,7 millions de *streamers*¹ en septembre, et 834 millions d'heures *streamées* depuis le début de l'année selon Médiamétrie, soit 1,5x la consommation du deuxième acteur. *En vision site centric*², la consommation est en très forte progression de 53%.

Ces performances s'appuient sur les attributs différenciants de la plateforme : notoriété, accessibilité, visibilité, contenus attractifs, et ergonomie. Pour compléter son offre, le Groupe a renforcé sa stratégie d'agrégation de contenus tiers en nouant de nouveaux partenariats avec Arte et A+E Networks³ qui permettront à la plateforme de proposer plus de 25 000 heures de programmes à tout moment. Ces partenariats permettent à TF1+ d'enrichir son catalogue avec des thématiques complémentaires des programmes déjà disponibles, et aux tiers agrégés de bénéficier des audiences puissantes de TF1+ et de sa distribution massive dans les foyers. TF1+ a également poursuivi son expansion géographique avec son lancement en Suisse fin septembre, après le déploiement en Belgique et au Luxembourg en juin dernier.

Chaînes TNT

Sur les neuf premiers mois 2024, le pôle TNT du groupe TF1, constitué des chaînes TMC, TFX, TF1 Séries Films et LCI, maintient son *leadership* sur cibles commerciales avec 10,7% de part d'audience chez les FRDA <50 (en hausse de 0,3 pt sur un an) et 10,0% de part d'audience chez les Individus âgés de 25 à 49 ans (stable sur un an).

¹ Médiamétrie - Nombre de visiteurs uniques ayant consommé au moins une fois dans le mois un contenu du groupe TF1 en *streaming* – Tous contenus watermarqués à la demande des *broadcasters* (replay, droits longs, extraits) – Hors Live OTT – Vision éditeur.

TMC

Sur les neuf premiers mois 2024, TMC se place largement *leader* TNT sur cibles commerciales, avec 4,4% de part d'audience sur les FRDA <50 (en hausse de 0,2 pt sur un an) et 4,3% sur les 25-49 ans (stable sur un an). Ces performances sont d'autant plus remarquables qu'il s'agit d'une année atypique avec l'impact majeur des Jeux Olympiques de Paris 2024 pendant l'été.

Quotidien affiche de très belles performances et signe des niveaux records. Le *talk-show* enregistre une rentrée historique avec 2,0 millions de téléspectateurs en moyenne et 19% de part d'audience sur son cœur de cible 25-49.

L'été a été porté notamment par le cinéma familial en soirée, avec jusqu'à 1,0 million de téléspectateurs pour *Tais-toi* et 10% de part d'audience chez les Individus âgés de 25 à 49 ans.

La rentrée a bénéficié d'évènements d'antenne renforçant le positionnement *premium* de la chaîne, à l'image de la diffusion du spectacle inédit de Florence Foresti, *Epilogue*, qui a rassemblé 0,9 million de téléspectateurs, soit 7% de part d'audience chez les Individus âgés de 25 à 49 ans.

TFX

Sur les neuf premiers mois de l'année, TFX confirme ses hauts niveaux sur son cœur de cible, les FRDA <50, avec 3,4% de part d'audience, stable sur un an. TFX se place troisième chaîne TNT sur cette cible.

L'offre de flux en soirée se place à de hauts niveaux, avec *Detox ta Maison* et *Super Nanny*, qui enregistrent jusqu'à 6% de part d'audience chez

² Environnements hors Canal+, Molotov et Apps OTT FAI / hors Live.

³ Suite à ceux déjà annoncés en juillet avec *L'Equipe*, *Le Figaro* et *Deezer*.

les FRDA <50, ou encore *Baby Boom* avec jusqu'à 8% de de part d'audience chez les FRDA <50.

L'offre cinéma reste très puissante avec jusqu'à 0,9 million de téléspectateurs pour *La mémoire dans la peau* et *La planète des singes les origines*, ou encore 7% de de part d'audience chez les FRDA <50 pour le *blockbuster Spiderman*.

L'offre en *access* enregistre de très bonnes performances avec la nouvelle saison de *La villa des cœurs brisés* (9% de de part d'audience chez les FRDA <50) ou *Mamans et Célèbres* (6% de de part d'audience chez les FRDA <50).

TF1 Séries Films

Sur les 9 premiers mois de l'année 2024, TF1 Séries Films confirme sa performance, avec une part d'audience à 2,5% sur son cœur de cible FRDA <50, en hausse de 0,2 pt sur un an. Elle enregistre sa meilleure performance historique sur les 4+ à 1,9% de part d'audience, en hausse de 0,3 pt sur un an.

La chaîne démontre sa capacité à fédérer grâce à la puissance des *blockbusters*, à l'image de la saga *L'arme fatale* (0,9 million de téléspectateurs en moyenne et 4% de part d'audience sur les FRDA <50 sur les quatre soirées), ou *Fast & Furious* (à 6% de part d'audience sur les FRDA <50 pour les cinq volets), mais également les séries US avec *NY Section Criminelle* (4% de part d'audience sur les FRDA <50), ou encore la fiction française avec *Camping Paradis* (3% de part d'audience sur les FRDA <50).

LCI

Sur les 9 premiers mois de l'année 2024, LCI est la troisième chaîne d'information avec une part d'audience de 1,7 % sur les 4+.

LCI enregistre également de bonnes performances sur les cibles commerciales : 0,8% chez les Individus âgés de 25 à 49 ans (-0,1 pt sur un an) et 1,5% chez les ICSP+ (stable sur un an).

Chaînes Thématiques (TV Breizh, Histoire TV et Ushuaïa TV)¹

Sur les neuf premiers mois de 2024, les trois chaînes thématiques ont enregistré de bonnes performances :

- TV Breizh est *leader* sur la cible FRDA<50. La chaîne est stable sur la cible 4+ et occupe la troisième place du classement.
- Ushuaïa TV est en baisse sur la cible 4+. La chaîne poursuit la politique d'événementialisation de son antenne autour de cycles thématiques (L'engagement citoyen...) et de productions et acquisitions emblématiques.
- Histoire TV enregistre une nouvelle vague d'audience record chez les 4+ et se maintient *leader* des chaînes découverte. La chaîne poursuit également la politique d'événementialisation de son antenne autour de cycles thématiques liés à des dates anniversaires de l'histoire (80 ans de la libération de Paris...) et de productions ou acquisitions emblématiques.

Filiales

e-TF1

L'année 2024 a été marquée par le lancement de TF1+ le 8 janvier 2024. Le développement de la plateforme s'est poursuivi durant les neuf premiers mois de 2024 avec le lancement de la plateforme en Belgique, Luxembourg et Suisse, et le lancement de sa stratégie d'agrégation de contenus tiers.

Le chiffre d'affaires est en forte hausse sur un an, porté par le chiffre d'affaires publicitaire et de distribution.

¹ Vague 47 du Médiamat/Thématik (janvier - juin 2024)

TF1 - Information financière – 9 premiers mois 2024

TF1 Production

L'activité est en retrait sur un an, en lien avec de moindres livraisons de divertissements sur un an, notamment *Ninja Warrior*, ainsi que du décalage de productions, telles que *Familles Nombreuses* et *Détox ta maison*.

Musique/événements

L'activité est en hausse sur un an, portée par les activités de musique et notamment Play2 avec le développement de l'activité *Live* (Dadju/Tayc, Slimane, MC Solaar, Kaaris) et de l'activité spectacle (Molière, Toutankhamon).

E-commerce

L'activité de e-commerce est en retrait sur un an.

TF1 Business Solutions

L'activité est en retrait sur un an, en lien notamment avec une activité moindre chez TF1 Factory (production en 2023 d'un événement FIFA).

TF1 Films Production

L'activité est stable sur un an, avec 10 films sortis en salle à fin septembre 2024.

Newen Studios

Newen Studios a finalisé l'acquisition de JPG le 31 juillet 2024. Pour rappel, JPG a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (soit près de 55 millions d'euros), pour une marge opérationnelle de l'ordre de 30%.

A fin septembre, le chiffre d'affaires de Newen Studios s'établit à 191,8 millions d'euros, en recul de 3,1% sur un an. JPG contribue au chiffre d'affaires de Newen Studios à hauteur de 8,4 millions d'euros sur août-septembre.

Le troisième trimestre a été marqué par la livraison de la série *The Teacher* pour Channel 5, ainsi que la reprise des diffusions du *Magazine de la santé* suite à la normalisation progressive des relations avec France Télévisions. Les neuf premiers mois ont également bénéficié de l'arrivée de *Plus belle la vie, encore plus belle* sur TF1.

Le résultat opérationnel courant des activités de Newen Studios s'établit à 6,9 millions d'euros à fin septembre 2024.

1.6. Responsabilité sociétale de l'entreprise

La démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise s'inscrit pleinement dans la stratégie du groupe TF1 et repose sur trois piliers essentiels : la transition écologique, la diversité et l'inclusion, la solidarité.

S'engager en faveur de la transition écologique

Fin 2023, SBTI (Science Based Target Initiative) a validé les objectifs de décarbonation du groupe TF1 à horizon 2030 visant à réduire de 42 % ses émissions directes de GES (scopes 1 et 2) et de 25% ses émissions indirectes (scope 3), sur une base 2021. Cet engagement ambitieux et volontaire s'articule autour de chantiers prioritaires dont l'écoproduction *Danse avec les stars*, émission coproduite par TF1 Production et BBC Studios France, a obtenu le label Ecoprod (Performance 2 étoiles) en mai 2024. Cette certification salue le plan d'actions mis en place pour réduire l'empreinte carbone du tournage du programme phare de TF1 de plus de 26% de CO₂ à travers les moyens techniques, les décors et costumes, les déplacements, les déchets et la post-production.

A l'occasion de la Journée Internationale de la Biodiversité, TMC a mobilisé son antenne pendant 24 heures en proposant une programmation exceptionnelle avec une sélection de films et documentaires dédiés aux problématiques environnementales. De son côté TF1+ a lancé lors de cette journée, « Impact », une nouvelle verticale dédiée aux enjeux environnementaux et sociétaux composée notamment de programmes exclusifs comme *les Reportages de Martin Weill*, de documents de l'info ou des films et séries telles que *Les Bracelets rouges*.

Par ailleurs, la régie publicitaire du groupe poursuit le déploiement de sa feuille de route pour favoriser la publicité responsable. A titre d'exemple, 27% des films publicitaires diffusés sur nos chaînes TV entre janvier et septembre 2024 ont porté sur un produit ou service plus respectueux de l'environnement ou intégraient

un message responsable. De plus, 31% des investissements publicitaires pluri-médias qui respectent les critères de l'ADEME sont réalisés sur les antennes du groupe TF1 en 2024.

Pour renforcer l'écoproduction, axe majeur de décarbonation, le groupe TF1 a annoncé l'arrivée d'Emilie Demanche en tant que responsable d'Ecoproduction au sein de la direction des Contenus. Dans cette même dynamique, Newen Studios a présenté au festival de Cannes son *Meta Green Studio*, un dispositif de formation à l'écoproduction dans le métavers, destiné aux professionnels du secteur.

À l'occasion de la Semaine européenne du développement durable, plusieurs chaînes thématiques du groupe TF1 ont diffusé des programmes visant à sensibiliser le public aux enjeux environnementaux. Ushuaïa TV a proposé en septembre un cycle « Tous engagés » comprenant la diffusion du documentaire inédit "Responsables, changer l'entreprise pour sauver la planète" de Tristan Lochon et Julien Demond, mettant en lumière des militants, entrepreneurs dévoués aux causes environnementales. TFOU s'est également mobilisé pour sensibiliser les enfants, notamment avec un épisode spécial de *Miraculous* intitulé « Action », où les personnages luttent contre la pollution plastique à Paris.

Représenter la société

A l'occasion de la diffusion de la saison 2 de la série *Lycée Toulouse Lautrec* traitant du handicap, la Fondation TF1, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, a créé la première édition des « Rencontres de la Fiction ». 120 lycéens et apprentis issus d'établissements professionnels agricoles ont pu découvrir le programme en avant-première et échanger avec les équipes de la série dont deux comédiennes.

Mercredi 6 mars 2024, le groupe TF1 a lancé la quatrième promotion d'« Expertes à la Une », initiative portée par la Direction de l'Information

TF1 - Information financière – 9 premiers mois 2024

du groupe qui a pour vocation de renforcer la représentativité des femmes expertes dans ses rendez-vous d'information. La quatrième promotion composée de 15 expertes va bénéficier pendant un an d'un programme d'accompagnement et de *coaching* sur mesure sous le parrainage/marrainage de journalistes, rédacteurs en chef et présentateurs des rédactions de TF1 et LCI, parmi lesquels Gilles Bouleau, Anne-Claire Coudray et Marie-Sophie Lacarrau. Grâce à cette démarche volontariste, la part des femmes expertes (non-collaboratrices du Groupe) sur les plateaux d'information de TF1 atteint 54% en 2023.

En mai 2024, la Fondation TF1 a organisé en partenariat avec le CLEMI "Les Rencontres Sports et médias" animées par Christelle Chiroux à TF1. 140 collégiens et lycéens ont pu rencontrer et dialoguer avec les journalistes Grégoire Margotton et Marine Marck ainsi que Julien Millereux, directeur des Sports du groupe TF1.

En juin 2024, TMC a diffusé le documentaire *Corps sans complexe*, écrit par Mahaut Drama et produit par Bangumi. Ce documentaire met en lumière une nouvelle génération de femmes et d'hommes qui bousculent les normes et s'émancipent du culte de la minceur.

En septembre 2024, la Fondation TF1 a présenté sa 17e promotion d'alternants, composée de 9 jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville, des zones rurales et de la France périurbaine. La marraine d'honneur est Manon Apithy-Brunet, escrimeuse française médaillée d'or aux Jeux Olympiques de Paris en sabre. Une promotion synonyme également cette année d'une nouvelle équipe de direction et d'une feuille de route axée autour de deux enjeux : l'insertion professionnelle et l'éducation aux médias.

Dans le but d'améliorer l'accessibilité de nos contenus pour les personnes malvoyantes, un service d'audiodescription a été proposé pour tous les matchs de l'équipe de France lors de l'*UEFA Euro 2024* en Allemagne.

Rassembler les Français

Du lundi 27 mai au mardi 4 juin 2024, le groupe TF1 a renouvelé, avec deux acteurs référents dans la lutte contre le cancer : Gustave Roussy et la Fondation ARC, l'opération "Mobilisation Cancer, Tous ensemble avec les chercheurs" : une semaine spéciale d'appels aux dons au profit de la recherche contre le cancer grâce à la mobilisation des antennes et sa plateforme de *streaming* gratuite TF1+ autour d'un dispositif d'envergure, ayant permis de lever plus de 900 000 euros en 2023.

Le groupe TF1 poursuit ses engagements historiques en soutenant diverses campagnes de sensibilisation et d'appels aux dons pour des associations telles que le Sidaction, les Restos du cœur et la Croix Rouge. Le groupe accompagne également des associations moins connues, comme « Stop VEO », qui lutte contre les violences éducatives ordinaires, et « Les Petits Princes », qui réalise les rêves d'enfants malades, comme celui d'Apolline qui a chanté sur le plateau de *The Voice* lors de la finale en mai 2024. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, les antennes du groupe ont diffusé la campagne de la Fondation pour la Recherche Médicale. En octobre, TF1 soutiendra le Pasteurdon et participera à l'opération *Octobre Rose*, avec l'engagement des personnalités de ses antennes.

Récompenses : Le groupe TF1 a été primé à 7 reprises lors de la 13e édition des Deauville Green Awards 2024, Festival International du film responsable destiné à valoriser la sensibilisation par l'image autour du développement durable avec 3 Trophées d'or pour Ushuaïa TV. Le reportage "Aux origines du réchauffement climatique" réalisé par Yani Khezzar, Christophe Aragona et Elise Chambeyron pour le JT de 20H a remporté deux récompenses avec l'Or au Grand Prix Stratégies de l'Innovation Médias et le Trophée d'argent aux Deauville Green Awards.

TF1 PUB, régie du groupe TF1, a remporté 3 prix pour plusieurs initiatives prises dans le cadre de la stratégie Climat et Publicité. Elle remporte un prix Or pour sa stratégie Climat et Publicité, un prix Argent pour AutoPilot Carbon au grand prix

de la Responsabilité des médias, et un prix Or au grand prix de la Good Economie pour AutoPilot Carbon, solution automatisée pour réduire l'impact carbone des campagnes sur le digital.

Enfin, le groupe TF1 s'est vu décerner le prix « Meilleure progression » à l'occasion de la Cérémonie des Transparency Awards organisée par le groupe Labrador, valorisant et récompensant les meilleures pratiques des entreprises en matière de transparence et de communication financière.

1.7. Point social

Au 30 septembre 2024, le groupe TF1 compte 3 056 collaborateurs en CDI.

1.8. Perspectives

L'ambition du Groupe est de s'établir comme la destination gratuite de référence sur l'écran de télévision pour le divertissement familial et l'information de qualité sur les marchés francophones.

Les axes stratégiques du Groupe se déclinent de la manière suivante :

- En linéaire, consolider le *leadership* du Groupe sur le marché publicitaire, grâce à une offre de contenus *premium* et un *reach* différenciant.
- En digital, devenir la première plateforme de *streaming* gratuite de la francophonie, en faisant levier de la puissance de la ligne éditoriale du Groupe et en maximisant la valeur des inventaires digitaux par le renforcement de sa stratégie *data*.
- En production, installer Newen Studios comme un studio européen de référence et de racine française.

Sur le pôle Média, le Groupe poursuit sa transformation dans un marché publicitaire montrant des signes de tension pour la fin de l'année, notamment en raison du contexte politique et fiscal en France.

Le Groupe progresse sur l'ensemble des piliers de TF1+, avec un focus sur l'optimisation de ses inventaires publicitaires et leur monétisation. Dans ce cadre, TF1+ a dévoilé début octobre sa feuille de route publicitaire, pour accompagner les marques dans leur stratégie digitale et devenir la première plateforme à couvrir l'intégralité du *funnel* marketing, de la notoriété à la conversion. Le Groupe lancera des innovations publicitaires qui seront autant d'opportunités pour les marques d'adresser une audience engagée dans un environnement *premium* et sécurisant.

Sur le pôle production, comme annoncé, l'activité sera concentrée sur le quatrième trimestre. Newen Studios livrera des productions prestigieuses à l'image des deuxièmes saisons de *Marie-Antoinette* pour Canal+ et de *Memento Mori* pour Prime Video. Dans la continuité du lancement de *Plus belle la vie, encore plus belle* sur TF1, TFX et TF1+, Newen Studios continuera de renforcer ses synergies avec le pôle Média, avec notamment la livraison de la deuxième saison de *Mademoiselle Holmes*.

Dans ce contexte, les perspectives 2024 du Groupe sont confirmées :

- Poursuivre la croissance du digital en s'appuyant sur le lancement prometteur de TF1+ ;
- Maintenir un taux de marge opérationnelle courante des activités proche de celui de 2023 ;
- Continuer à générer une trésorerie solide permettant de viser une politique de dividendes en croissance sur les prochaines années.

1.9. Gouvernance

La gouvernance du groupe TF1 n'a pas évolué sur la période.

1.10. Calendrier prévisionnel

- 13 février 2025 : résultats annuels 2024
- 30 avril 2025 : résultats du premier trimestre 2025
- 29 juillet 2025 : résultats du premier semestre 2025
- 30 octobre 2025 : résultats des neuf premiers mois 2025

Cet agenda peut être soumis à des modifications.

2. Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2024

Les comptes ont fait l'objet d'un examen limité et un rapport sans réserve a été émis par les commissaires aux comptes.

Compte de résultat consolidé

| (en millions d'euros) | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 | 3ème trimestre 2024 | 3ème trimestre Retraité (1) 2023 | Exercice Retraité (1) 2023 |
|---|-------------------------|-------------------------|---------------------------|--|-------------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 1 590,9 | 1 547,5 | 487,0 | 509,4 | 2 296,7 |
| Autres produits de l'activité | 12,5 | 15,1 | 1,6 | 2,5 | 21,9 |
| Achats consommés | (537,8) | (535,1) | (152,3) | (196,9) | (809,2) |
| Charges de personnel | (313,0) | (299,2) | (104,1) | (95,2) | (409,0) |
| Charges externes | (305,4) | (283,2) | (105,9) | (102,4) | (393,9) |
| Impôts et taxes | (70,5) | (65,9) | (20,3) | (20,2) | (94,1) |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles | (227,2) | (207,9) | (69,8) | (62,4) | (349,7) |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués | (9,2) | (13,0) | (3,3) | (4,4) | (19,3) |
| Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées | 8,4 | 21,7 | 1,1 | 12,6 | 23,5 |
| Autres produits d'exploitation | 136,0 | 94,5 | 68,2 | 26,5 | 140,8 |
| Autres charges d'exploitation | (88,4) | (73,6) | (33,6) | (18,9) | (125,0) |
| Résultat opérationnel courant | 196,3 | 200,9 | 68,6 | 50,6 | 282,7 |
| Autres produits opérationnels | - | 7,2 | - | 0,6 | 7,2 |
| Autres charges opérationnelles | (18,7) | (31,6) | (5,7) | (4,6) | (36,7) |
| Résultat opérationnel | 177,6 | 176,5 | 62,9 | 45,4 | 253,2 |
| Produits financiers | 19,1 | 14,4 | 5,8 | 6,1 | 21,1 |
| Charges financières | (5,2) | (4,3) | (2,4) | (1,5) | (6,1) |
| Coût de l'endettement financier net (-) / produit de l'excédent financier net (+) | 13,9 | 10,1 | 3,4 | 4,6 | 15,0 |
| Charges d'intérêts sur obligations locatives | (2,3) | (1,9) | (0,8) | (0,6) | (3,0) |
| Autres produits financiers | 2,6 | 1,6 | 0,7 | 1,3 | 3,2 |
| Autres charges financières | (6,3) | (7,4) | (0,4) | (2,6) | (12,7) |
| Impôt | (39,9) | (40,7) | (14,2) | (11,3) | (59,9) |
| Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées | 0,9 | 0,9 | (0,5) | 1,3 | (3,0) |
| Résultat net des activités poursuivies | 146,5 | 139,1 | 51,1 | 38,1 | 192,8 |
| Résultat net | 146,5 | 139,1 | 51,1 | 38,1 | 192,8 |
| Résultat net part du Groupe | 145,4 | 139,1 | 49,4 | 37,7 | 191,9 |
| Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | 1,1 | - | 1,7 | 0,4 | 0,9 |
| Résultat net part du groupe des activités poursuivies par action (en euros) | 0,69 | 0,66 | 0,23 | 0,18 | 0,91 |
| Résultat net part du groupe des activités poursuivies dilué par action (en euros) | 0,69 | 0,66 | 0,23 | 0,18 | 0,91 |

⁽¹⁾ Le compte de résultat consolidé au 30 septembre 2023 a été retraité pour ce qui concerne les autres produits d'exploitation en contrepartie des achats consommés, charges de personnel et charges externes, Impôts et Taxes et Autres charges sans impact sur le résultat opérationnel courant, ni sur le résultat opérationnel. Voir détail des impacts du retraitement en note 2.1 Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

Etat des produits et charges comptabilisés

| (en millions d'euros) | 30 septembre 2024 | 30 septembre 2023 | 3ème trimestre 2024 | 3ème trimestre 2023 | Exercice 2023 |
|---|-------------------------|-------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------|
| Résultat net | 146,5 | 139,1 | 51,1 | 38,2 | 192,8 |
| Eléments non recyclables en résultat net | | | | | |
| Ecart actuariel au titre des avantages postérieurs à l'emploi | | - | | - | (0,6) |
| Réévaluation des placements en instruments de capitaux propres | | 0,5 | | 0,1 | - |
| Impôts sur éléments non recyclables en résultat net | | (0,1) | | - | 0,2 |
| Quote-part des produits et charges non recyclables des coentreprises et entités associées | | | | - | - |
| Eléments recyclables en résultat net | | | | | |
| Réévaluation des actifs de couverture | (0,9) | | (2,8) | - | (1,9) |
| Ecart de conversion | (0,3) | (0,9) | (1,6) | 0,1 | (2,5) |
| Impôts sur éléments recyclables en résultat net | 0,3 | | 0,7 | - | 0,5 |
| Quote-part des produits et charges recyclables des coentreprises et entités associées | | | | - | - |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | (0,9) | (0,5) | (3,7) | 0,2 | (4,3) |
| Produits et charges nets comptabilisés | 145,6 | 138,6 | 47,4 | 38,4 | 188,5 |
| <i>Produits et charges nets comptabilisés part du Groupe</i> | 144,5 | 138,6 | 45,7 | 38,0 | 187,6 |
| <i>Produits et charges nets comptabilisés des participations ne donnant pas le contrôle</i> | 1,1 | - | 1,7 | 0,4 | 0,9 |

Tableau des flux de trésorerie consolidés

| (en millions d'euros) | Notes | 30 septembre | 30 septembre | Exercice |
|--|-------|----------------|----------------|----------------|
| | | 2024 | 2023 | 2023 |
| Résultat net des activités poursuivies | | 146,5 | 139,1 | 192,8 |
| Dotations (reprises) aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles et aux provisions non courantes | | 227,1 | 199,8 | 335,7 |
| Dotations aux amortissements, dépréciations et autres ajustements des droits d'utilisation des actifs loués | | 9,2 | 17,8 | 25,7 |
| Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie | | (50,6) | (42,7) | (65,5) |
| Plus et moins-values de cessions d'actifs | | (25,4) | 2,4 | 7,3 |
| Quote-part du résultat des coentreprises et entités associées nette des dividendes reçus | | (0,9) | (0,9) | 2,8 |
| Dividendes des sociétés non consolidées | | (0,1) | - | (0,1) |
| Impôts décaissés | | (45,0) | (40,5) | (56,2) |
| Impôt y compris dettes sur positions fiscales incertaines | | 39,9 | 40,7 | 59,9 |
| CAF après cout de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés | | 300,7 | 315,7 | 502,4 |
| Reclassement du coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net et des charges d'intérêts sur obligations locatives | | (11,6) | (8,1) | (12,0) |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité y compris dépréciations et provisions courantes (1) | | (20,3) | 57,6 | 136,2 |
| Flux nets de trésorerie générés par l'activité | | 268,8 | 365,2 | 626,6 |
| Prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles (2) | | (211,0) | (184,0) | (298,2) |
| Prix de cession des immobilisations corporelles et incorporelles | | 27,9 | 0,1 | 0,4 |
| Dettes nettes sur immobilisations corporelles et incorporelles | | (38,4) | (8,0) | (1,2) |
| Prix d'acquisition des titres non consolidés et autres titres immobilisés | | (0,1) | - | - |
| Prix de cession des titres non consolidés et autres titres immobilisés | | 0,1 | 0,3 | - |
| Dettes nettes sur titres non consolidés et autres titres immobilisés | | - | - | - |
| Prix d'acquisition des activités consolidées | | (85,0) | (1,3) | (6,0) |
| Prix de cession des activités consolidées | | 3,0 | - | - |
| Dettes nettes sur activités consolidées | | 6,3 | (0,6) | - |
| Autres variations de périmètre : trésorerie des sociétés acquises ou cédées | | 4,4 | 0,3 | 1,6 |
| Autres flux liés aux opérations d'investissements : variations prêts, dividendes reçus sociétés non consolidées | | (0,9) | (8,4) | (18,5) |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement | | (293,7) | (201,6) | (321,9) |
| Augmentations (réductions) de capital versé par les actionnaires et par les participations ne donnant pas le contrôle, et autres opérations entre actionnaires | | (41,7) | (2,8) | (9,6) |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | 12 | (116,1) | (105,1) | (105,2) |
| Dividendes versés par les activités consolidées aux participations ne donnant pas le contrôle | | (2,2) | (3,3) | (3,8) |
| Variation des dettes financières courantes et non courantes | | 96,0 | 8,6 | 11,8 |
| Remboursement des obligations locatives | | (8,4) | (20,2) | (26,5) |
| Coût de l'endettement financier net / Produit de l'excédent financier net et charges d'intérêts sur obligations locative | | 11,7 | 8,2 | 12,0 |
| Autres flux liés aux opérations de financement | | - | - | - |
| Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement | | (60,7) | (114,6) | (121,3) |
| INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES | | | - | (0,2) |
| VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE | | (85,6) | 48,8 | 183,5 |
| Trésorerie nette à l'ouverture | | 666,8 | 483,3 | 483,3 |
| Flux nets | | (85,6) | 48,8 | 183,5 |
| Activités détenues en vue de la vente | | - | - | - |
| Trésorerie nette à la clôture | | 581,1 | 532,1 | 666,8 |

(1) Actif courant - passif courant, hors impôts et hors dettes financières courantes et instruments financiers sur couverture de dettes classés en financement

(2) Dont droits audiovisuels Media et Newen pour respectivement (91,5) millions d'euros et (148,3) millions d'euros au 30 septembre 2024 et (72,6) millions d'euros et (133,9) millions d'euros au 30 septembre 2023.

Bilan consolidé - actif

| ACTIF (en millions d'euros) | Notes | 2024.09 | 2023.12 | 2023.09 |
|---|-------|----------------|----------------|----------------|
| Goodwill | 7 | 806,7 | 738,2 | 734,3 |
| Immobilisations incorporelles | | 360,7 | 300,1 | 308,3 |
| Immobilisations corporelles | | 218,6 | 228,3 | 222,9 |
| Droits d'utilisation des actifs loués | | 62,9 | 71,4 | 64,8 |
| Coentreprises et entités associées | 8 | 7,8 | 8,3 | 12,7 |
| Autres actifs financiers non courants | | 34,1 | 14,4 | 11,3 |
| Impôts différés actifs | | - | - | - |
| ACTIF NON COURANT | | 1 490,8 | 1 360,7 | 1 354,3 |
| Stocks | | 431,0 | 397,6 | 394,7 |
| Avances et acomptes versées sur commandes | | 144,4 | 122,1 | 169,0 |
| Clients et comptes rattachés | | 606,9 | 687,8 | 645,5 |
| Actifs sur contrats clients | | - | - | - |
| Actifs d'impôt courants | | 4,0 | - | 1,4 |
| Autres créances courantes | | 457,4 | 419,7 | 447,0 |
| Instruments financiers - Couverture des dettes financières | | 2,0 | 0,7 | 4,5 |
| Autres actifs financiers courants | | - | 0,2 | 0,2 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 9 | 585,4 | 668,8 | 536,3 |
| ACTIF COURANT | | 2 231,1 | 2 296,9 | 2 198,6 |
| Actifs ou activités détenues en vue de la vente | | - | - | - |
| TOTAL ACTIF | | 3 721,9 | 3 657,6 | 3 552,9 |
| Endettement financier net (-)/Excédent financier net (+) | | 363,8 | 505,1 | 364,1 |

Bilan consolidé – passif

| CAPITAUX PROPRES ET PASSIF (en millions d'euros) | Notes | 2024.09 | 2023.12 | 2023.09 |
|---|-------|----------------|----------------|----------------|
| Capital social | | 42,2 | 42,2 | 42,2 |
| Primes et réserves | | 1 779,9 | 1 718,4 | 1 711,1 |
| Réserve de conversion | | 0,1 | 0,8 | 2,3 |
| Actions propres détenues | | - | - | - |
| Résultat net part du Groupe | | 145,4 | 191,9 | 139,1 |
| CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE) | | 1 967,6 | 1 953,3 | 1 894,7 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 36,6 | (0,8) | (2,1) |
| CAPITAUX PROPRES | | 2 004,2 | 1 952,5 | 1 892,6 |
| Dettes financières non courantes | 9 | 47,9 | 68,9 | 102,4 |
| Obligations locatives non courantes | 9 | 54,6 | 60,3 | 53,6 |
| Provisions non courantes | 11 | 30,2 | 29,7 | 32,4 |
| Impôts différés passifs | | 25,0 | 24,5 | 24,8 |
| PASSIF NON COURANT | | 157,7 | 183,4 | 213,2 |
| Dettes financières courantes | 9 | 168,0 | 92,4 | 67,9 |
| Obligations locatives courantes | 9 | 11,4 | 12,7 | 11,3 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 623,5 | 649,2 | 575,3 |
| Passifs sur contrats clients | | 31,5 | 21,3 | 40,2 |
| Provisions courantes | 10 | 12,4 | 30,4 | 39,8 |
| Autres passifs courants | | 705,5 | 710,5 | 705,6 |
| Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque | | 4,3 | 2,0 | 4,2 |
| Passifs d'impôt courants | | - | 1,6 | - |
| Instruments financiers - Couverture des dettes financières | | 3,4 | 1,1 | 2,2 |
| Autres passifs financiers courants | | - | 0,5 | 0,6 |
| PASSIF COURANT | | 1 560,0 | 1 521,7 | 1 447,1 |
| Passifs liés aux activités détenues en vue de la vente | | - | - | - |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF | | 3 721,9 | 3 657,6 | 3 552,9 |

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

| | Note Annexe | Capital - Prime d'émission | Réserves liées au capital et report à nouveau | Réserves et résultat consolidés | Opérations affectées directement en capitaux propres | TOTAL GROUPE | Participations ne donnant pas le contrôle | TOTAL |
|---|----------------|----------------------------------|---|---------------------------------------|--|-----------------|---|----------------|
| SITUATION AU 31 DECEMBRE 2022 | | 62,3 | 1 120,8 | 731,7 | (51,9) | 1 862,9 | 0,9 | 1 863,8 |
| Mouvements 9 mois 2023 | | | | | | | | |
| Résultat net | | - | - | 139,1 | - | 139,1 | - | 139,1 |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | | - | - | - | (0,5) | (0,5) | - | (0,5) |
| Résultat net et produits et charges comptabilisés | | - | - | 139,1 | (0,5) | 138,6 | - | 138,6 |
| Opérations nettes sur capital et réserves | | 0,1 | 30,6 | (30,6) | - | 0,1 | - | 0,1 |
| Acquisitions et cessions d'actions propres | | - | - | - | - | - | - | - |
| Acquisitions et cessions sans changement de contrôle | | - | - | 0,5 | - | 0,5 | - | 0,5 |
| Distribution | | - | - | (105,2) | - | (105,2) | (3,4) | (108,6) |
| Paiement fondé sur des actions | | - | - | 1,1 | - | 1,1 | - | 1,1 |
| Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers) | | - | - | (3,3) | - | (3,3) | 0,4 | (2,9) |
| SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2023 | | 62,4 | 1 151,4 | 733,3 | (52,4) | 1 894,7 | (2,1) | 1 892,6 |
| Mouvements 4e trimestre 2023 | | | | | | | | |
| Résultat net | | - | - | 52,8 | - | 52,8 | 0,9 | 53,7 |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | | - | - | - | (3,8) | (3,8) | - | (3,8) |
| Résultat net et produits et charges comptabilisés | | - | - | 52,8 | (3,8) | 49,0 | 0,9 | 49,9 |
| Opérations nettes sur capital et réserves | | - | - | - | - | - | - | - |
| Acquisitions et cessions d'actions propres | | - | - | - | - | - | - | - |
| Acquisitions et cessions sans changement de contrôle | | - | - | (0,3) | - | (0,3) | - | (0,3) |
| Distribution | | - | - | - | - | - | (0,4) | (0,4) |
| Paiement fondé sur des actions | | - | - | 0,3 | - | 0,3 | - | 0,3 |
| Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers) | | - | - | 9,6 | - | 9,6 | 0,8 | 10,4 |
| SITUATION AU 31 DECEMBRE 2023 | | 62,4 | 1 151,4 | 795,7 | (56,2) | 1 953,3 | (0,8) | 1 952,5 |
| Mouvements 9 mois 2024 | | | | | | | | |
| Résultat net | | - | - | 145,4 | - | 145,4 | 1,1 | 146,5 |
| Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres | | - | - | - | (0,9) | (0,9) | 0,1 | (0,8) |
| Résultat net et produits et charges comptabilisés | | - | - | 145,4 | (0,9) | 144,5 | 1,2 | 145,7 |
| Opérations nettes sur capital et réserves | | 0,8 | 62,9 | (62,9) | - | 0,8 | - | 0,8 |
| Acquisitions et cessions d'actions propres | | - | - | - | - | - | - | - |
| Acquisitions et cessions sans changement de contrôle | | - | - | (1,3) | - | (1,3) | - | (1,3) |
| Distribution | | - | - | (116,1) | - | (116,1) | (2,1) | (118,2) |
| Paiement fondé sur des actions | | - | - | 0,8 | - | 0,8 | - | 0,8 |
| Autres opérations (changements de périmètre, autres opérations avec les actionnaires et divers) | | - | - | (14,4) | - | (14,4) | 38,3 | 23,9 |
| SITUATION AU 30 SEPTEMBRE 2024 | | 63,2 | 1 214,3 | 747,2 | (57,1) | 1 967,6 | 36,6 | 2 004,2 |

Notes annexes aux états financiers consolidés

1 Faits marquants

1-1. Accompagnement du plan d'accélération digitale

Prise de contrôle du groupe Johnson Production Group

Le 31 juillet 2024, le groupe Newen a finalisé l'acquisition d'une participation de 63% du capital du groupe Johnson Production Group, un des acteurs majeurs de la production et de la distribution de téléfilms dans le monde, basé aux Etats-Unis. Le groupe Johnson Production Group a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 60 millions de dollars (soit environ 55 millions d'euros) au cours de l'exercice 2023. À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un goodwill provisoire a été comptabilisé pour 65,6 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 64 millions d'euros.

Voir la note 3 – variations du périmètre de consolidation.

Cession d'une licence de marque

Le groupe a signé le 26 septembre 2024 un accord de cession concernant l'ensemble des classes de produits et services de l'une de ses marques à l'exception de celles relatives aux activités audiovisuelles, de divertissements et à l'hôtellerie pour un prix de cession de 27,5 M€. Le résultat de cession de cette marque est présenté en autres produits et charges d'exploitation. Le prix de cession a été perçu début octobre 2024.

2 Principes et méthodes comptables

2-1. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires condensés au 30 septembre 2024 intègrent les comptes de TF1 SA et de ses filiales et coentreprises ainsi que les participations du Groupe dans les entreprises associées. Ces comptes ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes condensés, ils doivent être lus en relation avec les comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 présentés dans le document d'enregistrement universel déposé le 12 mars 2024 auprès de l'AMF sous le numéro D.24-0098.

Ils ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), complétées des interprétations formulées par l'IFRS Interpretation Committee, ou émises par l'organisme qui l'a précédé, le Standing Interpretation Committee (« SIC »), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 30 septembre 2024, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne.

Les comptes sont présentés en millions d'euros et intègrent le bilan, le compte de résultat, l'état des produits et charges comptabilisés, le tableau de variation des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et l'annexe.

A compter des comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2024, le groupe a modifié la présentation au compte de résultat de la production immobilisée relative à la production de ses programmes audiovisuels, précédemment présentée en « autres produits d'exploitation », pour la présenter désormais en diminution des charges de production. Ce reclassement est sans impact sur le résultat et les capitaux propres du groupe mais modifie la présentation des postes « autres produits d'exploitation », « achats consommés », « charges de personnel », « charges externes », « Impôts et Taxes » et « Autres charges d'exploitation ».

Conformément à IAS 8, le changement de présentation a été réalisé rétroactivement au 1er janvier 2023 par le Groupe TF1 dans les états comparatifs présentés et l'impact par trimestre au titre de l'exercice 2023 et du 1er trimestre 2024 est indiqué dans le tableau ci-dessous :

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2024

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE - IMPACT RECLASSEMENT

| (En millions d'euros) | 31 mars 2023 | 1er semestre 2023 | 30 septembre 2023 | 31 décembre 2023 | 31 mars 2024 |
|---|--------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|--------------------|
| Chiffre d'affaires | | | | | |
| Autres produits de l'activité | - | - | - | - | - |
| Achats consommés | 0,9 | 1,4 | 2,5 | 8,9 | 3,5 |
| Charges de personnel | 19,1 | 40,9 | 64,5 | 95,1 | 27,7 |
| Charges externes | 24,8 | 44,0 | 70,2 | 104,8 | 27,5 |
| Impôts et taxes | 0,3 | 0,7 | 1,1 | 1,6 | 0,5 |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles | - | - | - | - | - |
| Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des droits d'utilisation des actifs loués | - | - | - | - | - |
| Dotations aux provisions et autres dépréciations nettes de reprises utilisées | - | - | - | - | - |
| Autres produits d'exploitation | (48,1) | (94,1) | (147,0) | (227,3) | (61,8) |
| Autres charges d'exploitation | 3,0 | 7,1 | 8,7 | 16,9 | 2,6 |
| Résultat opérationnel courant | - | - | - | - | - |

2-2. Évolutions du référentiel de normes, des règles et des méthodes comptables

Pour l'établissement de ses états financiers consolidés au 30 septembre 2024, le groupe TF1 a appliqué les mêmes normes, interprétations et méthodes comptables que dans ses états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023 à l'exception du changement de présentation décrit dans la note 1.1

2-3. Principaux amendements en vigueur au sein de l'Union européenne ou non encore adoptés par de l'Union européenne applicables en 2023 en 2024.

Les principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2024 sont :

✓ **Amendement à IFRS 16 - Passif de location relatif à une cession-bail**

Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à IFRS 16 relatif à l'évaluation initiale et ultérieure du droit d'utilisation et de l'obligation locative découlant d'une transaction de cession-bail.

Cet amendement a été adopté par l'Union européenne le 20 novembre 2023. Il n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 septembre 2024.

✓ **Amendements à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants et non courants**

L'IASB a publié des amendements à IAS 1 entre janvier 2020 et octobre 2022 relatifs au classement des passifs courants ou non courants pour des passifs assortis de clauses de covenants et dettes convertibles.

Ces amendements ont été adoptés par l'Union européenne le 19 décembre 2023. Ils n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 septembre 2024.

✓ Amendement à IAS 7 et IFRS 7 - Accords de financement fournisseurs

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié un amendement à IAS 7 et IFRS 7 relatif aux informations à fournir dans les états financiers sur les effets d'accords de financement de fournisseurs, tels que les accords d'affacturage inversé, sur la situation financière, les flux de trésorerie d'une entité et sur son exposition au risque de liquidité. Cet amendement a été adopté par l'Union européenne le 15 mai 2024. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 30 septembre 2024 et ne sera applicable qu'à partir du 1^{er} octobre 2026.

Les principales normes, amendements et interprétations essentiels publiés par l'IASB, non adoptés par l'Union européenne sont :

✓ IFRS 18 - Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers ». IFRS 18 remplacera IAS 1 ainsi que les interprétations IFRIC et SIC associées afin de permettre aux investisseurs de disposer d'informations plus transparentes et comparables sur la performance financière des entreprises au travers de trois axes principaux :

L'amélioration de la comparabilité du compte de résultat avec l'introduction de nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et la mise en place de sous-totaux obligatoires ;

L'amélioration des informations communiquées sur les indicateurs de performance; et

La revue de la pertinence des informations à communiquer dans les états financiers ou dans les notes annexes afin que celles-ci soient le plus utiles aux investisseurs.

La nouvelle norme, non adoptée par l'Union européenne, sera applicable au 1er janvier 2027 avec une application rétrospective. Sous réserve d'adoption, cette norme pourra faire l'objet d'une application anticipée dès 2026.

L'impact d'IFRS 18 sur la présentation des états financiers et des annexes aux états financiers est en cours d'analyse par le Groupe.

2-4. Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés condensés du groupe TF1 implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses jugées réalistes ou raisonnables. Certains faits et circonstances ultérieurs pourraient conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principales méthodes comptables dont l'application nécessite le recours à des estimations portent sur les éléments suivants :

- Dépréciation des droits audiovisuels, immobilisés et détenus en stocks ;
- Dépréciation des goodwill en cas d'indice de perte de valeur ;
- Dépréciation des programmes et droits de diffusion ;
- Évaluation des provisions.

Ces estimations ont été réalisées selon les mêmes démarches d'évaluation qu'à fin décembre 2023. A la date d'arrêtés des comptes, la Direction considère que ces estimations intègrent au mieux les éléments d'information dont elle dispose.

2-5. Saisonnalité

Les recettes publicitaires durant les périodes janvier / février et juillet / août sont traditionnellement plus faibles en volume que celles des autres mois de l'année. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle.

3 Variations du périmètre de consolidation

3-1. Prise de contrôle du groupe Johnson Production Group

Le 31 juillet 2024, le groupe Newen a finalisé l'acquisition d'une participation de 63% du capital du groupe Johnson Production Group, un des acteurs majeurs de la production et de la distribution de téléfilms dans le monde, basé aux Etats-Unis. Le groupe Johnson Production Group est intégré globalement dans les comptes consolidés du groupe TF1 à compter du 31 juillet 2024. Les nouvelles sociétés acquises sont présentées dans le secteur « Studios et divertissements » de l'information sectorielle.

À la date de prise de contrôle, dans l'attente de l'allocation du prix, un goodwill provisoire a été comptabilisé pour 65,6 millions d'euros et l'impact sur l'endettement net était de 64 millions d'euros.

| UGT | Newen Studios |
|--|---------------|
| Prix d'acquisition : (I) | 82,5 |
| Actifs nets acquis hors goodwill : (II) | (15,3) |
| Actif non courant | (19,0) |
| Actif courant | (10,9) |
| Passif non courant | |
| Passif courant | 14,6 |
| Affectation du prix d'acquisition : (III) | |
| Écarts d'évaluation incorporels | |
| Écarts d'évaluation corporels | |
| Autres écarts d'évaluation (Impôts différés et autres) | |
| Part non acquise (IV) | |
| Goodwill (I)+(II)+(III)+(IV) | 67,2 |
| Écarts de conversion | (1,5) |
| Goodwill au 30/09/2024 | 65,6 |

4 Secteurs opérationnels

Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées en domaines d'activités stratégiques et gérées suivant la nature des produits et services vendus aux différentes clientèles du Groupe. Cette segmentation en secteurs d'activité sert de base à la présentation des données internes de gestion de l'entreprise et est utilisée par le décisionnaire opérationnel du Groupe dans le suivi des activités. Ces secteurs opérationnels correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel.

La Direction évalue la performance de ces secteurs à partir du résultat opérationnel courant. Les résultats, actifs, et passifs des secteurs comprennent les éléments directement ou indirectement attribuables à un secteur d'activité. Les investissements bruts d'exploitation sectoriels correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles qui viennent accroître les postes d'actifs correspondants. Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux conditions normales de marché.

Media

Le secteur Media regroupe l'ensemble des chaînes TV, les activités de création de contenus, ainsi que les filiales ayant pour activité la production et l'acquisition de droits audiovisuels pour le compte des chaînes TV du Groupe, en lien avec la réglementation des Antennes. Les revenus de ces activités sont issus principalement de la vente d'espaces publicitaires, au travers de contrats de régie de gré à gré et de plateformes d'enchères programmatiques mais également de la mise à disposition des contenus et des services des chaînes du Groupe auprès des opérateurs câbles, satellite et ADSL, et via les opérations d'interactivité, au sein des programmes diffusés. Ce secteur inclut également les activités de divertissement (musique, évènements, licences, accompagnement d'artistes) qui contribuent à la valorisation des contenus audiovisuels du Groupe.

Newen Studios

Ce secteur regroupe les filiales de contenus dont l'activité est majoritairement destinée à produire, à acquérir, à développer et à distribuer des droits audiovisuels (cinématographiques, fictions, téléfilms, animation, reportages, flux...), pour une exploitation indépendante des activités de diffuseur du Groupe.

Les revenus sont constitués de la rémunération des cessions de droits de diffusion et de tout autre droit d'exploitation en France et à l'international.

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2024

| (En millions d'euros) | MEDIA | | NEWEN STUDIOS | | TOTAL GROUPE TF1 | |
|---|----------------|----------------|---------------|--------------|------------------|----------------|
| COMPTE DE RESULTAT SECTORIEL | 2024.09 | 2023.09 | 2024.09 | 2023.09 | 2024.09 | 2023.09 |
| Chiffre d'affaires des secteurs | 1 403,9 | 1 356,5 | 233,0 | 232,4 | 1 636,9 | 1 588,9 |
| Eliminations opérations inter secteurs | (4,8) | (6,9) | (41,2) | (34,5) | (46,0) | (41,3) |
| CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF GROUPE | 1 399,1 | 1 349,6 | 191,8 | 197,9 | 1 590,9 | 1 547,5 |
| <i>Dont Chiffre d'affaires Publicitaire</i> | <i>1 146,7</i> | <i>1 097,2</i> | <i>0,1</i> | <i>0,0</i> | <i>1 146,8</i> | <i>1 097,2</i> |
| <i>Dont Chiffre d'affaires Autres</i> | <i>252,4</i> | <i>252,4</i> | <i>191,7</i> | <i>197,9</i> | <i>444,1</i> | <i>450,3</i> |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT DES ACTIVITES ("ROCA") | 191,0 | 191,4 | 6,9 | 12,6 | 197,9 | 204,0 |
| RESULTAT OPERATIONNEL COURANT | 191,0 | 191,4 | 5,4 | 9,5 | 196,3 | 200,9 |
| <i>% marge opérationnelle contributive Groupe</i> | <i>13,7%</i> | <i>14,2%</i> | <i>2,8%</i> | <i>4,8%</i> | <i>12,3%</i> | <i>13,0%</i> |
| <i>Charges d'intérêts sur obligations locatives</i> | <i>(1,0)</i> | <i>(0,9)</i> | <i>(1,3)</i> | <i>(1,1)</i> | <i>(2,3)</i> | <i>(1,9)</i> |
| Quote-part du résultat net des coentreprises et entités associées | 1,3 | 2,0 | (0,4) | (1,1) | 0,9 | 0,9 |

Le Groupe TF1 publie depuis 2023 un nouvel indicateur, le résultat opérationnel courant des activités, « ROCA », correspondant au résultat opérationnel courant avant prise en compte des amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions.

5 Décomposition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe TF1 au 30 septembre 2024 se décompose de la manière suivante :

| (En millions d'euros) | 2024.09 | % | 2023.09 | % | Var M€ | Var % |
|--|----------------|---------------|----------------|---------------|--------------|--------------|
| Recettes publicitaires | 1 146,7 | 72,1% | 1 097,2 | 70,9% | 49,5 | 4,5% |
| <i>Dont Chiffre d'affaires publicitaire TF1+</i> | <i>95,3</i> | | <i>68,3</i> | | <i>27,0</i> | <i>39,5%</i> |
| Autres recettes | 252,4 | 15,9% | 252,4 | 16,3% | | |
| Media | 1 399,1 | | 1 349,6 | | 49,5 | 3,7% |
| Newen France | 57,5 | 3,6% | 64,7 | 4,2% | (7,2) | -11,1% |
| Newen Etranger | 134,2 | 8,4% | 133,2 | 8,6% | 1,0 | 0,8% |
| Newen Studios | 191,8 | | 197,9 | | (6,1) | -3,1% |
| Chiffre d'affaires total | 1 590,9 | 100,0% | 1 547,5 | 100,0% | 43,4 | 2,8% |

Au titre des exercices 2024 et 2023, il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif et aucun revenu significatif ne repose sur une obligation de performance antérieure à l'année en cours.

6 Autres produits et charges opérationnels

Pour mémoire, les orientations stratégiques 2023 du groupe, qui portaient la nouvelle ambition d'accélération digitale du groupe TF1, ont impliqué une évolution des organisations, avec un impact sur les compétences et les métiers.

Pour accompagner cette ambition, le groupe avait dynamisé ses dispositifs existants de mobilité et d'accompagnement, sur la base du volontariat, par le biais d'un accord de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP). Ces dispositifs ont été présentés aux organisations syndicales et annoncés aux salariés du groupe à compter de mai 2023.

Le 16 mai 2024, les nouvelles orientations stratégiques 2024, s'inscrivant dans le cadre de l'accord global de GEPP signé le 19 juillet 2023, ont été présentées aux CSE des sociétés du groupe. Dans ce contexte, le groupe a de nouveau fait évoluer son organisation, avec un impact additionnel sur les compétences et les métiers.

Cet engagement additionnel a notamment conduit le groupe à présenter au 30 septembre 2024 un total de 18,7 millions d'euros en autres charges opérationnelles, pour l'essentiel constituées de la provision pour Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

TF1 - Comptes consolidés et annexe des 9 premiers mois 2024

7 Goodwill

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, le groupe TF1 a décidé, pour les acquisitions de la période, de ne pas réévaluer les intérêts minoritaires à la juste valeur, les goodwill sont en conséquence comptabilisés à l'actif du bilan en quote-part Groupe uniquement (méthode du goodwill partiel).

| (En millions d'euros) | Media | Newen Studios | TOTAL |
|--------------------------------------|--------------|---------------|--------------|
| Goodwill au 1er janvier 2023 | 500,6 | 229,6 | 730,2 |
| Acquisitions | - | 2,5 | 2,5 |
| Cessions | - | - | - |
| Change | - | (0,2) | (0,2) |
| Ajustement | - | - | - |
| Reclassement | - | 1,8 | 1,8 |
| Dépréciation | - | - | - |
| Goodwill au 30 septembre 2023 | 500,6 | 233,7 | 734,3 |
| Goodwill au 1er janvier 2024 | 526,9 | 211,3 | 738,2 |
| Acquisitions (1) | - | 68,6 | 68,6 |
| Cessions | - | - | - |
| Change | - | - | - |
| Ajustement | (0,6) | 0,5 | (0,1) |
| Reclassement | - | - | - |
| Dépréciation | - | - | - |
| Goodwill au 30 septembre 2024 | 526,3 | 280,4 | 806,7 |

(1) Au cours de troisième trimestre 2024, le Groupe a fait l'acquisition de 63% du Johnson Management Group basé aux Etats-Unis et spécialisé dans la distribution de téléfilms générant un goodwill provisoire avant l'allocation de PPA de 65,6 millions d'euros.

8 Participations dans les coentreprises et les entreprises associées

Le détail des participations dans les coentreprises et les entreprises associées est présenté dans le tableau suivant :

| (En millions d'euros) | Extension TV 50% | Salto (1) 33,33% | Autres | TOTAL |
|--|---------------------|---------------------|------------|--------------|
| 1^{er} janvier 2023 | 5,5 | - | 6,2 | 11,7 |
| Quote-part de résultat | 0,3 | 2,2 | (1,6) | 0,9 |
| Provision pour dépréciation | - | - | - | - |
| Dividendes versés | - | - | - | - |
| Variation de périmètre et reclassement | - | (2,2) | 2,3 | 0,1 |
| Provision pour risque | - | - | - | - |
| 30 septembre 2023 | 5,8 | - | 6,9 | 12,7 |
| 1^{er} janvier 2024 | 3,1 | - | 5,2 | 8,3 |
| Quote-part de résultat | 0,6 | 0,8 | (0,5) | 0,9 |
| Provision pour dépréciation | - | - | - | - |
| Dividendes versés | - | - | - | - |
| Variation de périmètre et reclassement | - | (0,8) | (0,6) | (1,4) |
| Provision pour risque | - | - | - | - |
| 30 septembre 2024 | 3,7 | - | 4,1 | 7,8 |

(1) Au 30 septembre 2024, comme en 2023, Salto est essentiellement financé par compte-courant d'associé (assimilé à des quasi-fonds propres). Ce prêt est présenté en participation dans les co-entreprises à hauteur de la quote-part de résultats cumulés encourus par Salto, et en autres actifs financiers non courants pour son solde.

9 Définition de l'endettement financier net / excédent financier net

L'endettement financier net (-) /excédent financier net (+) du Groupe est constituée des éléments suivants :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque ;
- Dettes financières non courantes et courantes ; et
- Instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

L'endettement financier net/excédent financier net n'inclut pas les obligations locatives non courantes et courantes.

La notion d'endettement financier net (-) /excédent financier net (+), peut être détaillée de la façon suivante :

| (En millions d'euros) | 31/12/2023 | Ecarts de conversion | Changement de périmètre | Flux de trésorerie (1) | JV en capitaux et résultat | Autres variations | 30/09/2024 |
|---|----------------|----------------------|-------------------------|------------------------|----------------------------|-------------------|----------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 668,8 | - | 4,4 | (86,9) | - | (0,9) | 585,4 |
| Actifs financiers de gestion de trésorerie | - | - | - | - | - | - | - |
| Trésorerie passive | (2,0) | - | - | (3,1) | - | 0,8 | (4,3) |
| Trésorerie disponible | 666,8 | - | 4,4 | (90,0) | - | (0,1) | 581,1 |
| Instruments financiers dérivés de taux actifs | 0,7 | - | - | - | 1,3 | - | 2,0 |
| Instruments financiers dérivés de taux passifs | (1,1) | - | - | - | (2,3) | - | (3,4) |
| Juste valeur des instruments dérivés de taux | (0,4) | - | - | - | (1,0) | - | (1,4) |
| Emprunts long terme | (68,9) | 0,9 | (0,2) | 1,2 | (2,1) | 21,2 | (47,9) |
| Dettes financières court terme hors trésorerie passive | (92,4) | - | - | (97,2) | (0,7) | 22,3 | (168,0) |
| Endettement brut | (161,3) | 0,9 | (0,2) | (96,0) | (2,8) | 43,5 | (215,9) |
| Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-) | 505,1 | 0,9 | 4,2 | (186,0) | (3,8) | 43,4 | 363,8 |
| Obligations locatives | (73,0) | - | - | 8,4 | - | (1,4) | (66,0) |
| Trésorerie nette (+) / Endettement financier net (-) y compris obligations locatives | 432,1 | 0,9 | 4,2 | (177,6) | (3,8) | 42,0 | 297,8 |

⁽¹⁾ Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement au 30 septembre 2024 de 96 M€ analysés dans l'état des flux de trésorerie se décomposent en une augmentation de 113,5 M€ et une diminution de (17,5) M€

Au 30 septembre 2024, TF1 dispose d'un encours de lignes de crédit bancaires bilatérales de 758 millions d'euros, dont 184 millions d'euros pour le pôle Newen.

Adossée à son encours de lignes bancaires confirmées et non tirées, TF1 dispose également d'une convention de trésorerie avec le groupe Bouygues.

Au 30 septembre 2024, les tirages ont été réalisés à hauteur de 176 millions d'euros pour le pôle Newen.

Le rapprochement entre le poste de trésorerie du tableau de flux de trésorerie et le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan est présenté dans le tableau suivant :

| (En millions d'euros) | 2024.09 | 2023.12 |
|---|--------------|--------------|
| Trésorerie et équivalent de trésorerie au bilan | 585,4 | 668,8 |
| Trésorerie sur actifs en cours de cession | - | - |
| Comptes courants de trésorerie passifs | (3,1) | (0,3) |
| Concours bancaires courants | (1,2) | (1,7) |
| Trésorerie de clôture du tableau de flux de trésorerie | 581,1 | 666,8 |

10 Provisions courantes

Les provisions courantes à fin Septembre 2024 se présentent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Litiges avec le personnel | Litiges commerciaux | Autres litiges et risques contractuels | Autres | TOTAL PROVISIONS COURANTES |
|--|---------------------------|---------------------|--|------------|----------------------------|
| 1^{er} janvier 2024 | 4,5 | 5,2 | 17,5 | 3,2 | 30,4 |
| Dotations | 1,1 | 1,1 | 9,5 | - | 11,7 |
| Reprises utilisées | (0,8) | (2,1) | (18,5) | - | (21,3) |
| Reprises non utilisées | (1,9) | (2,6) | (2,7) | - | (7,3) |
| Variation de périmètre et reclassement | 0,2 | - | (0,6) | (0,7) | (1,1) |
| 30 septembre 2024 | 3,1 | 1,6 | 5,2 | 2,5 | 12,4 |

Comme spécifié en note 7-3-3 « Les provisions courantes » des comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une provision est constituée dès lors qu'une obligation (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers provoquera, de manière certaine ou probable, une sortie de ressources sans contrepartie pour le Groupe, dont le montant peut être estimé de manière fiable. La provision est revue à chaque clôture et ajustée le cas échéant pour refléter la meilleure estimation de l'obligation à cette date.

Comme évoqué en note 1 Faits marquants des états financiers publiés au 31 décembre 2023, le déploiement en 2023 par le Groupe d'une stratégie d'accélération digitale accompagnée d'une optimisation de ses ressources a conduit à comptabiliser une provision au titre d'un nouvel accord Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

Le montant provisionné au 30 septembre 2024 représente la meilleure estimation de l'obligation de l'entreprise et a été ajusté au vu des adhésions des salariés constatées sur la période.

Par ailleurs, les litiges décrits dans les annexes aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 n'ont pas évolué de manière significative au 30 septembre 2024, à l'exception de l'assignation le 29 mars 2024 de TF1 devant le tribunal judiciaire de Paris par Groupe Canal + dans le cadre de l'exploitation de la marque TF1+ liée au lancement de la nouvelle plateforme de streaming, demandant à titre d'indemnisation 57 millions d'euros pour contrefaçon et atteinte à la renommée de la marque « + », concurrence déloyale et, subsidiairement, pour parasitisme. Le Groupe TF1 conteste cette demande. Ce contentieux est toujours en cours et n'a pas évolué significativement depuis le 31 mars 2024.

En outre, un protocole de conciliation entre Molotov et TF1 a été signé le 2 juillet 2024 pour mettre fin à l'ensemble des procédures en cours entre les parties telles que décrites dans les annexes aux états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023 en note 3.3.3 Provisions courantes. Le processus de désistement devant les tribunaux a été finalisé en septembre 2024.

11 Provisions non courantes

Les provisions non courantes à fin septembre 2024 se présentent comme suit :

| <i>(en millions d'euros)</i> | Indemnités de fin de carrière | Autres | TOTAL PROVISIONS NON COURANTES |
|--|-------------------------------|------------|--------------------------------|
| 1^{er} janvier 2024 | 22,8 | 6,9 | 29,7 |
| Dotations | 3,1 | - | 3,1 |
| Reprises utilisées | - | (1,0) | (1,0) |
| Reprises non utilisées | (1,6) | (0,2) | (1,8) |
| Variation de périmètre et reclassement | - | 0,2 | 0,2 |
| 30 septembre 2024 | 24,3 | 5,9 | 30,2 |

Au 30 septembre 2024, les provisions non courantes sont principalement constituées des provisions pour indemnités de fin de carrière.

Comme spécifié en note 7-4-6 « Provisions non courantes » des comptes consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite est effectué selon la méthode des unités de crédit projetées. Ce calcul est notamment sensible aux hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation.

Les charges comptabilisées sur la période au titre des indemnités de fin de carrière correspondent au prorata des charges estimées sur l'année, calculées sur la base des hypothèses actuarielles et des prévisions réalisées au 31 décembre 2023.

Au 30 septembre 2024, les hypothèses de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires et au taux de rotation sont identiques à celles du 31 décembre 2023.

12 Dividendes distribués

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action qui a été versé par le Groupe le 24 avril 2024 au titre de l'exercice 2023.

| | Versé en 2024 | Versé en 2023 |
|--|---------------|---------------|
| Dividende total (en millions d'euros) | 116,1 | 105,2 |
| Dividende par action ordinaire (en euro) | 0,55 | 0,50 |

13 Événements postérieurs à la clôture

Absence d'évènements postérieurs à la clôture identifiés.

Télévision Française 1

Société anonyme au capital de 42 202 311 €– 326 300 159 R.C.S. Nanterre
Courrier à adresser à :
TF1 1 quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France
Tél : (33) 1 41 41 12 34
Siège social : 1, quai du Point du Jour – 92656 Boulogne Cedex – France

Contact

Département Relations Investisseurs

E-mail : comfi@tf1.fr

<http://www.groupe-tf1.fr/fr/investisseurs>